

PEUT-ON ENSEIGNER L'ENTREPRENEURIAT ?

"L'esprit d'entreprise n'est pas une qualité innée, mais une discipline d'esprit et d'action qui peut être l'apanage de beaucoup pour peu qu'on les y forme et les renforce"

(Michel Santi)

L'entrepreneuriat est un nouveau concept pédagogique, qui n'est ni une discipline académique comme aux Etats-Unis, ni une matière, mais une attitude (entre et prendre, saisir) consistant à promouvoir sous différentes formes, notamment dans l'enseignement, la démarche de création d'entreprise². Le concept d'entrepreneuriat ne consiste pas seulement à créer sa propre entreprise, mais à créer son propre emploi.

On ne s'improvise pas créateur d'entreprise, mais peut-on apprendre à entreprendre ? Formation et entrepreneuriat sont deux notions qui se combinent depuis assez peu de temps. L'"*entrepreneurship*" est né dans les universités américaines dans les années soixante. "Dans les années 70, nos meilleurs étudiants s'orientaient vers l'industrie et dans les années 80 vers la finance ; dans les années 90, ils créent leur entreprise". En France, le nombre de formations supérieures à la création d'entreprises a été multiplié par dix en quatre ans, (*Le Monde* du 18 mai 1999) et "tout le monde s'accorde à faire des entrepreneurs un enjeu fondamental" (*Le journal du CNRS*, 1988) car "l'entrepreneur est le pivot de tout le mécanisme économique" (C. Gide).

Pourtant l'entrepreneuriat a été longtemps considéré comme non enseignable car ne pouvant relever d'une démarche optimisée et reproductible à l'infini. Selon C. Schmitt, 2003, membre de l'Equipe de recherche sur les processus innovants de l'Institut national polytechnique de Lorraine, les premières formations ont vu le jour à la fin des années 80 notamment au sein d'écoles de commerce et sa généralisation au système éducatif supérieur n'a guère plus d'une dizaine d'années.

Un rapport remis au secrétariat d'Etat à l'industrie en octobre 1998, sur *La formation entrepreneuriale des ingénieurs* mentionnait différents types de programmes : groupes d'étudiants de première année travaillant sur une simulation de création d'entreprise ; spécialisation en entrepreneuriat en fin de cursus ou au titre de la formation continue ; une troisième approche englobe la sensibilisation, le repérage de projets, la formation théorique, l'accompagnement à la création et le suivi, généralement au sein d'un incubateur d'entreprises. Deux réalités se sont construites autour d'une finalité : la création d'entreprise. Dans ce cas, création d'entreprise et entrepreneuriat sont synonymes. On parlera volontiers de formation à l'entrepreneuriat. Ce type de formation est envisagé avant tout comme la sommation de

¹ Professeur de psychologie de l'éducation, Lille III. Laboratoire PROFEOR, UFR des sciences de l'éducation. Directeur du SUAIO, chargé de mission Université-Entreprises. Directeur du Master "Conseil en développement des compétences et valorisation des acquis"

² Notion que nous avons proposée dans : Danvers, F., 2003, *500 mots-clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, (pp. 232-233). Le *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, 3^e édition, Paris, Retz, continue à faire l'impasse sur le vocabulaire de l'entreprise (entreprise, entrepreneuriat, entrepreneurial, etc.).

différents thèmes (aspects juridiques, techniques, organisationnels, financiers...). Face aux limites de cette première orientation, des formations se sont construites autour du raisonnement suivant : l'entrepreneuriat peut être considéré comme un processus finalisé qui se caractérise par sa complexité ce qui implique d'envisager différemment la façon de former. La formation et ses différents aspects (sensibiliser, informer, accompagner) est l'une des incitations majeure à l'entrepreneuriat³.

Le terme d'entrepreneur a longtemps désigné une activité située à mi-chemin entre la sphère publique et la sphère privée. L'entrepreneur était considéré comme un agent économique, distinct du fabricant, du marchand ou du producteur en général, qui assumait une tâche comportant un risque spécifique, de sorte que la notion d'entreprise a été associée très tôt à la notion de risque et d'aventure. Peut-on initier à la culture du risque ? En vérité, la transmission de la culture du risque bute sur « des verrous académiques encore forts. Le mandarinat n'a pas disparu et les étudiants sont sujets au mimétisme vis-à-vis de leurs enseignants. Ils manquent d'insolence », (Conférence des Grandes Ecoles, congrès d'octobre 2002). Comme l'atteste la crise sociale de mars 2006, issue du « mouvement anti-CEP », la coupure dans notre pays, entre la jeunesse estudiantine et les acteurs du monde de l'entreprise est historique et demeure préoccupante.

Innover et entreprendre sont deux activités à forte valeur ajoutée, intimement liées. A. D'Iribarne, 1989, présente trois niveaux de compétences : "Les compétences d'imitation permettant de reproduire à l'identique des actions sans en comprendre les principes. Les compétences de transposition, permettant, partant d'une situation donnée, de faire face à des situations proches, en raisonnant par analogie. Les compétences d'innovation, permettant de faire face à un problème nouveau, donc avec une solution inconnue, en puisant dans un patrimoine de connaissances et en recomposant à partir d'elles les éléments nécessaires à la solution. L'individu doit donc concevoir, rechercher et créer". Une formation entrepreneuriale n'aboutit pas nécessairement à des créations effectives, mais vise à encourager des attitudes d'autonomie, de réactivité, de capacités à traduire des idées en projets, de travailler en équipe ou en réseau, de développement de soi, autant de qualités recherchées par les employeurs.

A l'initiative de l'Académie de l'Entrepreneuriat en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Industrie et l'Agence pour la création d'entreprise, un "Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat" a été officiellement créé. De l'orientation à l'emploi, les diplômés de l'enseignement supérieur sont incités à devenir des "entrepreneurs" de leur carrière, en identifiant leurs compétences pour s'inscrire dans la "recherche d'emploi créative". Aux Etats-Unis, six emplois sur dix n'ont pas été publiés, mais détectés de manière "créative" par ceux qui les occupent (Fedora, 2001).

En France, bien qu'on puisse affirmer de manière péremptoire que "L'entreprise n'est plus à la mode" (*Le Monde* du 3 décembre 2003), la création d'entreprises renoue avec ses records des années 1980, avec près de 200.000 sociétés lancées en 2003. Selon A. Fayolle, 2004, qui porte depuis une dizaine d'années la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, la création d'activités innovantes et les comportements des entrepreneurs, on peut "apprendre à

³ Les premiers encouragements fiscaux à la création d'entreprise datent de la loi de finances pour 1978. C'est l'époque où le Premier ministre de V. Giscard d'Estaing, R. Barre, encourageait les chômeurs à créer leur propre emploi. L'expérience a montré que les chômeurs ne réussissent pas plus mal que les autres (*Le Monde* du 2 septembre 1992). Plus récemment l'accent a été mis sur les possibilités de coopération entre les entreprises et le monde de la Recherche grâce à la loi sur l'innovation du 12 juillet 1999. A titre indicatif, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes du ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies a été doté en 2003 de la somme de 30 millions d'euros.

entreprendre"⁴. En effet, un processus de création d'activité met en jeu de multiples interactions, telles que les qualités des hommes, le type d'approche du marché ou encore la nature des montages juridique et financier⁵ : "Quelle que soit la situation entrepreneuriale - création ou reprise- un des éléments les plus déterminants est l'adéquation entre les composantes humaines (l'homme, ses comportements, ses aptitudes, ses motivations, ses relations avec ses partenaires) et stratégiques (le projet, l'environnement, les ressources). Dès lors comment favoriser la démarche d'auto-emploi et accompagner dans le domaine de l'économie, et plus spécialement de la création d'entreprise (artisanale, commerciale, industrielle) ou d'une association ? Le profil du créateur influence fortement la survie de l'entreprise. Un projet n'est pas une création spontanée et n'est jamais le fruit d'un pur hasard⁶.

Y a-t-il un lien entre création d'entreprise et trajectoire de vie ? Héritiers ou bâtisseurs, les créateurs (ou repreneurs d'entreprise) d'entreprise présentent souvent un fort besoin de se réaliser, "pris au jeu contradictoire de la motivation et de l'efficacité", J.P. Boutinet, 2000. Parmi les caractéristiques psychologiques qui ont été étudiées, on note le besoin de réussite, l'esprit d'initiative, la prise de risques et l'identification d'objectifs, la confiance en soi (*Internal locus of control*), le besoin d'indépendance et d'autonomie, la motivation, l'énergie et l'engagement. Les freins les plus souvent cités sont le manque de capitaux, le déficit d'idées ou de projet innovant, le manque d'expérience, notamment en matière de gestion, le milieu familial non entrepreneur, la faiblesse du carnet d'adresses, le parcours du combattant, etc.

Pourquoi faut-il éduquer à l'entrepreneuriat ? "Le développement économique, social et culturel de notre pays dépend, notamment, de sa capacité à créer et développer des produits et des services nouveaux. La création d'activité et la création d'entreprise participent à ce processus et il est important que les diplômés de l'enseignement supérieur y soient largement associés, en particulier par l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets", (Conférence des Présidents d'Université, Paris, septembre 2000). Plus récemment, le groupe de travail sur l'insertion des jeunes sortis de l'enseignement supérieur, R. Djellal et S. Talneau, 2006, considère en appui à la loi sur l'initiative économique (Loi Dutreil) qu'il serait bon d'introduire dans les cursus d'enseignement supérieur des unités de valeur sur la gestion de l'entreprise et sur les métiers.

Tous les "hommes" sont des entrepreneurs potentiels, au sens large du terme, sauf que l'on observe 30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises (INSEE, 2003)⁷. On constate également que 35 % des créateurs d'entreprises sont des demandeurs d'emploi et que deux tiers des entrepreneurs n'ont pas de diplôme supérieur au baccalauréat. Par contre, 5 % des jeunes diplômés seulement créent leur entreprise (*Le Monde Campus* du 13 mai 2003).

⁴ Dans un contexte de crise politique, sociale et économique, le nouveau ministre de l'Education nationale, J.P. Chevènement, 1985, avait trouvé dans le slogan "Apprendre pour entreprendre" le moyen de réconcilier l'école et l'entreprise, en remédiant à l'échec de l'articulation formation/production au nom de l'efficacité (pragmatisme idéologique).

⁵ L'environnement administratif a aussi son importance. En 1987, le Gouvernement avait lancé une campagne de communication sur le thème "400 Points-Chances pour entreprendre" : "L'inscription administrative peut être bouclée en moins de 2 heures, et l'entreprise être créée juridiquement et administrativement en moins de cinq jours".

⁶ M. Béthencourt, "La création d'entreprise est-elle éducable ?", mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, sous la direction de F. Danvers, université de Lille III, septembre 1996, 101 p.

⁷ La Délégation régionale aux droits des femmes a mis au point un dispositif de soutien pour venir en aide aux femmes porteuses de projets : "Le Nord aide les femmes à créer leur entreprise", *le Monde* du 3 avril 2002. La Région Nord est pilote en la matière puisqu'elle vient d'être retenue au premier rang par la commission compétente du Ministère délégué à la Recherche, pour son projet : "Maison de l'Entrepreneuriat du Nord-Pas-de-Calais".

L'entrepreneuriat n'est pas une somme de mesures techniques, mais un vrai changement culturel qui se construit à l'école et dans la formation et se diffuse dans tout le corps social. Vouloir créer son propre emploi, (création, transmission ou reprise d'entreprise), peut être considéré comme une première étape dans la gestion d'une carrière. La réussite entrepreneuriale s'appuie sur un potentiel et un planning opérationnel qui permet une gestion stratégique d'une entreprise, D. Ross, 1994.

Appelé à être mobile, l'étudiant européen est un entrepreneur de sa formation et de son projet professionnel. Comment tenir compte des besoins, valeurs et attitudes spécifiques des entrepreneurs potentiels ? On a pu mettre en évidence les facteurs qui déterminent le choix d'une carrière entrepreneuriale, à savoir des aspects liés à la personnalité, au rôle joué par l'environnement et la présence de modèles. En fait, nous évoluons encore pour l'essentiel dans une culture de l'initiation au métier trouvé et de l'imitation des gestes professionnels ; il nous faudra désormais entrer dans une culture de l'initiative du métier à inventer ou à recréer. Il s'agit de former des acteurs de la vie sociale et entrepreneuriale qui ne soient pas appelés à occuper un poste mais à le construire, tels les entrepreneurs de leur propre carrière que les anglais notamment les « portfolio workers », P.M. Mauger, 2002.

« Entreprendre n'est pas gérer » (F. Dalle, président de l'Oréal de 1957 à 1984). Comment créer un million d'entreprises nouvelles en cinq ans, pour répondre à l'ambition du président de la République ? La dynamique entrepreneuriale se situe aujourd'hui dans le contexte des transformations et ruptures individuelles, organisationnelles et culturelles (*Revue Gestion* 2000, n°3, mai-juin 2002) qui s'expriment en particulier dans le changement d'attitude dans l'emploi, la transformation de la relation de travail, la réduction du temps de travail, etc. Promouvoir la création d'activités socialement utiles, dans toutes ses formes, et en tous lieux, est une manière de contribuer au renforcement de la cohésion sociale. Parce que la plupart des créateurs démarrent seuls, la démarche de création d'entreprise doit être accompagnée pour réussir.

Entrepreneur aujourd'hui...entrepreneur demain ? Pour R. Barre, 2006, l'avenir de la France dans les vingt prochaines années se joue sur le terrain de la recherche, de l'innovation et la création d'entreprises dans des domaines où la France est en capacité d'être compétitive. Pour cela « il nous faut une politique de l'investissement qui puisse mettre en œuvre les découvertes, les innovations. Cela passe notamment par la réforme et l'autonomie des universités ».

Eléments bibliographiques

- Alter, N., 2003, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.
- Aumont, B., Mesnier, P.M., 1992, *L'acte d'apprendre*, Paris, PUF
- Bouëdec G. le, 2001, *L'accompagnement en éducation et formation*, Paris, L'Harmattan.
- Boutinet, J.P., 2000, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.
- Boyer, L. & Equilbey, N., 1986, *Le projet d'entreprise*, Paris, les Editions d'organisation.
- Cassin, B., (Dir), 2004, *Vocabulaire européen des philosophies*, Le Robert, Seuil, (article entrepreneur).
- Clénet, J. & Poisson, D. (coord.), *Complexité de la formation et formation à la complexité*, 2005, L'Harmattan.
- Danjou, I, 2004, *La passion d'accomplir ensemble*, L'Harmattan.
- Danvers, F., 2001, "De l'orientation à l'emploi : l'étudiant européen et l'entrepreneuriat", Actes du Forum européen de l'orientation académique *Through guidance to employment european students and entrepreneurship "Best practice in Europe"*, FEDORA, Université Paris VII, Université Bordeaux 1, Association B. Gregory, pp.55-56 et 63-66.
- Danvers, F. 2003, *500 mots-clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Drucker, P., 1986, *Les entrepreneurs*, L'Expansion, Hachette.
- Duveau, J., 2005, *Objectif : entreprendre*, Villeneuve d'Ascq, Maison de l'entrepreneuriat Nord-Pas-de-Calais.
- Ebersold, S., 2001, "L'invention de l'"inemployable" ou l'entrepreneuriat comme modèle de cohésion sociale", *Regards sociologiques*, 21, (pp.51-66)
- Fayolle, A., 2004, *Entrepreneuriat*, Dunod
- Jessua, C., 2001, *Dictionnaire des sciences économiques*, Paris, PUF.
- Laval, C. & Tassi, R., 2005, *Enseigner l'entreprise, nouveau catéchisme et esprit scientifique*, Syllepse, Nouveaux regards/Attac.
- Madoui, M., 2004, « Créer son entreprise pour échapper au chômage et à la discrimination », *Migrants/Formation – VEI*, n°136, pp.86-98.
- Menger, P.M., 2002, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil.

-Palard, N., 1999, "Entrepreneuriat-Laval : un exemple d'aide à la création d'entreprise en milieu universitaire", *L'Indécis*, mars, n° 33, pp.37-55.

- Ross, D., 1994, "L'éducation à l'entrepreneurship", *La revue de Carriérologie*, pp. 51-73.

- Watts, A.G. & Van Esbroeck, R., 1999, *Nouvelles compétences pour un avenir différent*, services d'orientation et de conseil dans l'enseignement supérieur de l'Union européenne, Bruxelles, FEDORA.

* Actes du XVIII^e congrès du Conseil canadien de la PME et de l'entrepreneuriat : "Formation universitaire à l'entrepreneuriat et création d'entreprise : une place pour les littéraires ?", Québec, octobre 2001.

** Ce travail a bénéficié du concours du CEDEFOP (2004).